

***Responsabilité des entreprises et des administrateurs :  
Du nouveau en matière de protection des parties prenantes***

---

Date et lieu :

10 octobre 2018, Faculté de droit, Université de Montréal, Salon François-Chevrette (A3464)

16 h 30 à 18 h 30

Résumé :

L’Axe Régulation des entreprises du Centre d’Études en Droit Économique (CÉDÉ) de la Faculté de droit de l’Université Laval et la Chaire en gouvernance et droit des affaires de la Faculté de droit de l’Université de Montréal organisent le troisième séminaire annuel de droit des affaires. Cette année, le séminaire abordera la responsabilité des entreprises et des administrateurs. La responsabilité des entreprises et des administrateurs fait l’objet au Canada d’une réflexion dans la jurisprudence et la doctrine. Alors que le principe de l’autonomie de la personnalité morale a constitué pendant un obstacle à la responsabilisation des sociétés-mères dans les relations avec leurs filiales, plusieurs décisions rendues par la Cour suprême et en Ontario semblent faire bouger les lignes. La responsabilité des administrateurs est un sujet traditionnel du droit des sociétés par actions. Les enjeux touchant la protection des parties prenantes connaît à l’heure actuelle une belle actualité que le séminaire se propose de mettre en lumière. Le premier séminaire se tiendra à Montréal le 10 octobre 2018 et le second à Québec le 24 octobre 2018.

## PROGRAMME DE MONTRÉAL

16 h 30

### Accueil et mot de bienvenue

par Stéphane Rousseau (professeur et titulaire de la Chaire en gouvernance et droit des affaires, Faculté de droit, Université de Montréal) et Ivan Tchotourian (professeur et codirecteur du CÉDÉ, Faculté de droit, Université Laval)

16 h 30 – 17 h 10

### Panel 1

#### Mécanismes de responsabilisation dans le rapport société-mère et filiale Enjeux de personnalité morale et de normativité

Vers une judiciarisation de la RSE en matière de droits de l'Homme ?

- Ivan TCHOTOURIAN, professeur et codirecteur du CÉDÉ, Faculté de droit, Université Laval, et Alexis LANGENFELD, étudiant inscrit au doctorat en droit, Faculté de droit, Université Laval

*The powerful takes it all?* Légitimité des mécanismes de réclamation créés par les entreprises multinationales pour les victimes des violations des droits

- Amissi M. MANIRABONA, professeur, Faculté de droit, Université de Montréal

Conformité : rôle et limites des codes de conduite

- Julie BIRON, professeure, Faculté de droit, Université de Montréal

17 h 10 – 17 h 25

- *Échanges avec la salle*

### Pause

17 h 35 – 18 h 10

## **Panel 2**

### **Responsabilité des administrateurs**

#### **Précisions récentes et questionnements autour de la protection des parties prenantes**

Responsabilité des administrateurs : incertitude et dualité normative

- Stéphane ROUSSEAU, professeur et titulaire de la Chaire en gouvernance et droit des affaires, Faculté de droit, Université de Montréal, et Patrick MIGNAULT, professeur et Vice-Doyen à la recherche et aux études supérieures, Faculté de droit, Université Sherbrooke

L'après *Peoples* et *BCE* : quelle place pour les créanciers ?

- Louis-Martin O'NEILL, avocat, Davies

Apport et limites de la gouvernance socialement responsable à la protection des travailleurs

- Isabelle MARTIN, professeure, École des relations industrielles, Université de Montréal, membre du CRIMT

18 h 10 – 18 h 25

- *Échanges avec la salle*

18 h 25 – 18 h 40

#### **Témoignage de terrain : l'expérience d'*Avocats sans frontières Canada***

18 h 40

#### **Mot de clôture**

par Ivan TCHOTOURIAN (professeur et codirecteur du CÉDÉ, Faculté de droit, Université Laval) et Stéphane ROUSSEAU (professeur et titulaire de la Chaire en gouvernance et droit des affaires, Faculté de droit, Université de Montréal)